



**Compte-rendu de l'activité de la Commission de Discipline de la Haute-Loire pour la
période :
26 Mars 2026 - 3 Juin 2026**

Au cours de cette période, la Commission de Discipline du District de la Haute-Loire s'est réunie 8 fois et cela représente l'ouverture de 9 dossiers.

Sur ces 9 dossiers, 4 ont fait l'objet d'une instruction.

Les faits ayant fait l'objet de sanctions disciplinaires ont pour qualification : propos grossiers envers l'arbitre, débordements après match, envahissement du terrain et bagarre générale, usurpation d'identité (2 dossiers) et rédaction d'un faux et enfin, comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'honneur et à l'image du District (en l'occurrence).

Les catégories concernées sont les U15 (2 dossiers), U18 (2 dossiers) et Seniors (4 dossiers) et un cas d'un dirigeant licencié qui a posté des propos relevant de l'article 2.1 d) sur les réseaux sociaux.

Sur l'ensemble de ces dossiers, et à la date à laquelle ce compte-rendu est rédigé, un seul cas d'appel est à relever.

La Commission déplore la persistance d'actes de violence et d'incivilité essentiellement dans la catégorie des séniors.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres de la Commission nouvellement désignée pour leur investissement.

Tout est mis en œuvre afin que cette instance poursuive sa mission dans le respect des dispositions réglementaires et statutaires.

L'engagement des membres de la Commission et de moi-même est total et rigoureux.

Les décisions sont prises avec équité, humanité et proportionnalité dans le respect du principe de l'individualisation de la peine.

Katy BREYSSE

Présidente de la Commission Départementale de Discipline du District de la Haute-Loire